

Collèges commerciaux.—Dans le domaine de l'instruction, il y a des écoles privées autres que les élémentaires et secondaires, dont le groupe le plus important s'occupe de l'initiation aux affaires et au commerce. Un rapport sur l'inscription de ce groupe a aussi été préparé par la Branche de l'Éducation du Bureau Fédéral de la Statistique, depuis 1921.

7.—Collèges commerciaux privés au Canada: inscription par province, 1921, 1926, 1931 et 1936-40

NOTA.—Les chiffres pour les années d'intervalle sont donnés aux pp. 1007-08 de l'Annuaire de 1937.

Année	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta	C.B.	Total
1921.....	85	1,280	740	4,319	14,537	3,538	1,333	2,216	1,986	30,034
1926.....	114	766	722	2,743	10,314	3,502	1,436	2,739	2,230	24,566
1931.....	140	775	671	2,807	9,732	3,087	1,400	1,629	2,180	22,421
1936.....	175	585	366	3,218	6,790	2,773	873	1,527	1,197	17,504
1937.....	188	720	373	4,133	7,548	3,164	912	1,641	1,853	20,532
1938.....	173	775	336	5,367	9,085	3,814	870	1,742	1,781	23,943
1939.....	178	834	325	5,209	7,692	3,192	913	1,644	1,634	21,621
1940.....	179	740	308	4,032	7,749	1,858	973	1,562	1,955	19,356

Sous-section 3.—Instruction supérieure

Les éditions de l'Annuaire, antérieurement à 1938, renferment d'abondants détails sur les universités et collèges au point de vue inscription, degrés, personnels enseignants et finances. On peut obtenir des statistiques détaillées et historiques plus récentes à ce sujet en consultant le rapport "Éducation supérieure au Canada, 1938-40", publié par le Bureau Fédéral de la Statistique.

Tendances des revenus courants depuis 1921.—Les revenus déclarés s'élevèrent de moins de \$10,000,000 en 1921 et 1922 à près de \$14,000,000 en 1931, puis après avoir décliné pendant quatre ans, remontent à un maximum de \$16,240,000 en 1940.

Les sources de revenu ont subi des changements importants. Les pourcentages suivants pour 1941, avec les chiffres de 1921 entre parenthèses, illustrent ces modifications: subventions du gouvernement, 42.4 (49.8); honoraires reçus des étudiants, 32.1 (20.1); fondations, 12.7 (16.4); divers (y compris les congrégations religieuses), 12.8 (13.7).

Les étudiants sont appelés à contribuer une proportion nettement plus forte de l'argent nécessaire à l'administration des universités, tandis que les autres sources de revenus—subventions provinciales, intérêts, etc.—ont décliné. Cette tendance, non marquée d'une augmentation substantielle des fonds disponibles pour venir en aide à l'étudiant, est de nature à faire des moyens financiers plutôt que des aptitudes intellectuelles, la condition fondamentale requise pour l'instruction universitaire au Canada.

Ces dix dernières années, l'augmentation des honoraires d'enseignement pour une année dans le cours des Arts aux universités provinciales a varié de 37 p.c. à 200 p.c. ou, en moyenne d'environ 80 p.c., pour les 7,000 étudiants concernés.

Revenus des universités et des collèges en 1940.—Le revenu courant des universités et des collèges (environ \$16,047,639 en 1941), indiqué au tableau 8, ne comprend pas celui provenant de la pension et du logement. Toutefois, il n'est pas